

La Gazette

LE JOURNAL D'INFORMATION DE VOTRE COMMUNE

Zuydcootoise



MARS/AVRIL 2025



MARS

Samedi 22 mars

Base nautique du Sémaphore

**GRAND COMPTAGE
DE COQUILLAGES**

CPIE FLANDRE MARITIME

Dimanche 23 mars

Place de la Gare

OPÉRATION ZÉRO DÉCHETS

CAP SUR LA FORME/
DUNES DE FLANDRE

Lundi 31 mars à 9h

VISITE DES ÉPAVES

POINT INFOS TOURISME

AVRIL

Dimanche 6 avril à 19h

Espace Robert Merle

BROCANTE

APEEZ

et

Berges de Zuydcoote

CONCOURS DE PÊCHE

LA BOURRICHE ZUYDCOOTOISE

Vendredi 11 avril à 22h30

Salle Robert Merle

BAL DE CARNAVAL

LES JUDCOOT'LUSSEN

Samedi 26 avril

Maison médicale

ATELIER

COURTIL DES SIMPLES

Samedi 26 avril à 18h

Espace Robert Merle

40^{ÈME} ANNIVERSAIRE

DES JUDCOOT'LUSSEN

Lundi 29 avril à 8h30

VISITE DES ÉPAVES

POINT INFOS TOURISME

MAI

Lundi 5 et 26 mai de 16h30 à 18h

Salle Pierre Lamstaes

INSCRIPTION AU

CENTRE DE LOISIRS

Mercredi 7 mai de 17h30 à 18h30

Salle Pierre Lamstaes

INSCRIPTION AU

CENTRE DE LOISIRS

Samedi 10 mai

Espace Robert Merle

RANDO ROTARY

CAP SUR LA FORME

Samedi 24 mai

Espace Robert Merle

35^{ÈME} BOUCLES

ZUYDCOOTOISES

CAP SUR LA FORME

Dimanche 25 mai

Berges de Zuydcoote

CONCOURS DE PÊCHE

LA BOURRICHE ZUYDCOOTOISE

Vacances de Printemps

Les vacances auront lieu du 5 avril au 22 avril. L'accueil de loisirs pour les vacances de printemps se fera du 5 au 18 avril.

Les inscriptions des enfants auront lieu, salle Pierre Lamstaes :

- Le 10 mars de 16h30 à 18h

- Le 12 mars de 17h30 à 18h30



Permanence en Mairie

PERMANENCE DES CONCILIATEURS DE JUSTICE

Les 7 avril et 5 mai après-midi en mairie, sur rendez-vous au 03 28 29 90 00.

Si besoin, contactez le 03 28 61 52 44

PERMANENCE DU CCAS

Mme LEMPEREUR, adjointe déléguée aux affaires sociales et au logement assure une permanence le mardi matin en mairie, sur rendez-vous au 03 28 29 90 00

PERMANENCE APA (ALLOCATION PERSONNALISÉE D'AUTONOMIE)

Informations sur le maintien à domicile
Mme Mary LECOINTRE, conseillère municipale déléguée reçoit en mairie, sur rendez-vous au 03 28 29 90 00

Permanences en dehors de Zuydcoote

PERMANENCE DE L'ASSISTANTE SOCIALE

Mme VANDERHAEGHE, assistante sociale, assure le secteur de Zuydcoote et tient une permanence :

- à la mairie de Ghyvelde, 145 bis rue Nationale, le mardi de 14h à 16h.
- ou visite à domicile.
- Sur rendez-vous au 03 59 73 47 20

PERMANENCES DE LA MAISON DE L'EMPLOI POUR LES + 25 ANS

341 avenue du Général de Gaulle à Bray-Dunes. Tél : 03 28 29 96 20

Lundi : 13h à 17h30 - Mardi : 13h à 16h30

Mercredi : Fermeture

Jeudi : 13h à 17h30 - Vendredi : 13h à 16h30

PERMANENCE D'HABITAT DU NORD

Chaque jeudi de 14h à 17h

Permanence à St-Pol-sur-Mer, rue de la République, résidence Jean Bart, entrée S, appt 1.

Tél. 08 11 71 59 59

Mairie de Zuydcoote

118 rue du Général de Gaulle
59123 Zuydcoote

Ouvert du lundi au vendredi :
8h30 à 12h et 13h30 à 17h30

Tél. 03 28 29 90 00

mairie@villedezuydcoote.fr



Zuydcootoises, Zuydcootois,

Lors de la cérémonie des vœux, à laquelle vous étiez nombreux, l'équipe municipale et moi-même avons pu vous exposer notre travail de l'année passée ainsi que les projets à venir.

Il nous a semblé très important de reprendre dans cette Gazette la présentation financière réalisée lors de cette cérémonie. En effet, il est essentiel que chacun d'entre vous connaisse l'état des finances de la commune, de vos finances.

Nous travaillons depuis de très nombreuses années avec une maîtrise de nos dépenses afin d'anticiper les projets. Et bien nous y sommes ! Le projet communal se concrétise et une maquette de l'école et de la mairie vous a été présentée également durant les vœux. Nous déposerons la demande de permis de construire dans les mois à venir et nous espérons une rentrée scolaire dans ce nouvel établissement en 2027.

La gendarmerie s'installe à Zuydcoote. Après avoir acquis l'équipement de la dune au lierre, la gendarmerie a pour projet de construire une brigade le long de la rue de la Résistance. Cette brigade sera accompagnée d'une dizaine de maisons dédiées aux gendarmes.

Dans les semaines à venir, les éclairages publics qui ne bénéficient pas d'éclairage Led seront modifiés pour recevoir ce nouveau type d'éclairage.

En parallèle, d'autres projets seront également réalisés avec le concours de la communauté urbaine de Dunkerque. Fin 2025, nous aurons la requalification de l'entrée de notre village au niveau du pont. Ce sera également l'occasion pour la communauté urbaine de Dunkerque de revoir l'ensemble des panneaux de signalisation sur notre commune.

En ce qui concerne la Ferme Nord, un permis de construire a été déposé et nous espérons un début de travaux pour la fin de 2025 ou le début de l'année 2026.

A plus long terme, la Communauté Urbaine de Dunkerque envisage dans le cadre du plan digues, une rénovation complète de notre digue.

Mais d'ici là, profitons du printemps qui arrive. Nouveauté, notre bal est dorénavant en fin de période de carnaval et aura lieu le 11 avril. Les Judcoot' Lussens vous y attendent nombreux tout comme à leur soirée paëlla du 26 avril.

Florence VANHILLE
Maire de Zuydcoote
Vice-Présidente en charge du Tourisme
à la Communauté Urbaine
de Dunkerque

Zoom sur le budget de la commune

Suite à la cérémonie des vœux et du Conseil Municipal, il est apparu pertinent de faire un zoom sur les dépenses de la Commune.

En effet, il est important que la population soit informée des postes de dépenses qui composent le budget de leur commune.

Concrètement, et pour que ce soit plus clair, cette année la commune a dépensé 1,6 millions d'€ répartis en 5 grands blocs :

Les dépenses en 2024

1,6 millions d'Euros



1. La masse salariale pour un peu plus de 557 000 €

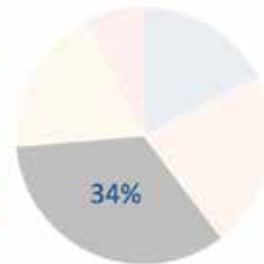
Depuis plusieurs années, la commune s'est engagée dans une démarche de gestion de la masse salariale mais nous avons toutefois été très attentifs à ce que ce travail de gestion ne se fasse pas au détriment de la qualité du service public.

Ainsi, comme vous pouvez le voir la masse salariale a été maintenue au niveau de 2022 et 2023 soit à 557 000 € contre 546 000 € l'année dernière et 549 000 € en 2022.

Cela représente environ 326€ par habitant contre 319 € l'année dernière, 321 € en 2022 et surtout 345 € en 2020.

La masse salariale

- 557 000€ en 2024
- 546 000€ en 2023
- 549 000€ en 2022



2. Les travaux pour 362 000 €

En 2024, les élus ont fait le choix de réengager une politique d'investissement ambitieuse, à travers plusieurs axes :

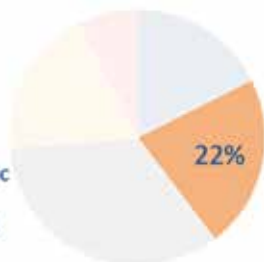
- Le déploiement de caméras vidéoprotection sur le secteur plage, qui n'en bénéficiait pas jusqu'alors, et l'amélioration de la couverture de certaines zones démunies, portant ainsi notre total de caméras à 36, au lieu des 12 initiales pour un coût total de 160 000 €,
- Les factures liées aux études de conception du nouvel équipement communal ont commencé à être réglée pour un montant de 90 000 €,
- Cette année a également permis des travaux de rénovation de l'éclairage public des Rues de Roubaix et de Wattrelos pour un montant de 62 000 €,
- Ont également été engagés plusieurs investissements en matériel pour nos services techniques et dans nos bâtiments pour un montant de 50 000 €.

Cet engagement se poursuivra les années à venir par le remplacement progressif du matériel thermique des agents par du matériel électrique.

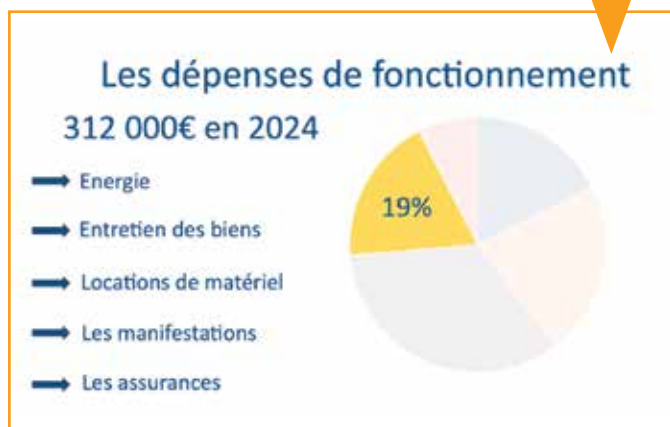
Les travaux

362 000€ en 2024

- Vidéosurveillance
- Equipement communal
- Rénovation d'éclairage public
- Investissements en matériel



3. Les dépenses de fonctionnement de la commune pour 312 000 €



Cela correspond aux consommations énergétiques, à l'entretien des bâtiments, des véhicules ou des outils, aux locations diverses, aux manifestations ou encore aux assurances. A tout de ce qui permet aux services municipaux de fonctionner au quotidien.

Ce poste de dépenses est celui où le plus gros travail d'économies a été engagé ces dernières années puisqu'il a été réduit de plus de 130 000 € depuis le début du mandat :

- Les travaux de rénovation de l'éclairage public sur la partie plage couplés aux extinctions nocturnes de l'éclairage public en dehors des voies structurantes nous ont permis de diminuer les consommations d'électricité de 35 000 kWh entre 2022 et 2024,
- Dans le même temps, un investissement dans le renouvellement des chaudières les plus vieillissantes accompagné d'un affinage du calibrage de chaudières a permis de diminuer de 45 000 kWh les consommations de gaz sur la même période,
- La rationalisation et renégociation de l'ensemble de nos contrats de prestation nous a permis d'afficher une économie annuelle nette de 43 500 € entre 2022 et 2024.

5. Les participations de la commune au financement des organismes intercommunaux pour 124 000 €

Vous l'aurez compris, il apparaissait évidemment que la population ne devait pas souffrir du double effet d'une augmentation du coût de la vie et d'une baisse de la qualité et du niveau de financement des services publics. En effet, le maintien d'un niveau de service équivalent, voire amélioré année après année, est une ligne directrice claire pour les élus.

Cette position de rationalisation des dépenses de la commune vient en résonance avec le résultat de fonctionnement projeté qui sera pour la 2^{ème} année consécutive largement supérieur à 200 000€, et donc supérieur à 150 000 € pour la 3^{ème} année consécutive.

4. Les services aux habitants pour 288 000 €



Concrètement, il s'agit ici de l'ensemble de nos dépenses qui peuvent être considérées comme une forme de redistribution directe à la population, y figurent donc :

- Les participations de la commune à la crèche de l'hôpital maritime de Zuydcoote, du centre aéré et du périscolaire, qui accueillent chaque année plus d'une centaine d'enfants, des séjours ados, de la cantine ou de l'étude afin de réduire autant que possible la charge financière que ces services peuvent représenter pour les parents,
- Les dépenses en faveur des aînés comme le colis des aînés, au banquet ou encore à l'aide sociale telle que les allocations étudiantes.

Ce bloc de dépenses a été augmenté de près de 25 %, soit plus de 57 000 € depuis le début du mandat.



Plan Vélo +



Dans le cadre du Plan Vélo +, la Communauté Urbaine de Dunkerque, en lien avec les communes, gère la mise en place des arceaux vélos sur le domaine public.

En 2024, près de 250 arceaux, soit 500 places, ont déjà été installés essentiellement près des établissements recevant du public. Cette année, l'espace Robert Merle sera doté de nouveaux arceaux en lien avec le Plan Vélo +.

Si vous estimez que des arceaux seraient utiles sur certains lieux de la commune, n'hésitez pas à remplir le formulaire en ligne (un formulaire par lieu) sur le site de la CUD (<https://www.communaute-urbaine-dunkerque.fr/vie-pratique/la-mobilite-et-le-transport/se-deplacer-a-velo/le-stationnement/demande-arceaux-velos>).

La CUD étudiera ensuite la faisabilité en lien avec les services techniques de la ville.

Emploi saisonnier 2025

Pour la saison estivale 2025, des emplois saisonniers sont proposés pour les personnes ayant entre 17 et 24 ans. Deux missions différentes sont possibles, l'accueil des usagers et la gestion des sanitaires de la plage, ainsi que l'entretien de la commune avec les Services Techniques de la ville.

Les différents postes sont à pouvoir pour les week-ends de mai, juin et septembre, ainsi que pour les mois de juillet et août.

Pour postuler, téléchargez le formulaire sur le site internet ou rendez-vous en Mairie de Zuydcoote pour obtenir la version papier, à remettre au 118 rue du Général de Gaulle.

Vous avez jusqu'au 30 mars 2025 pour candidater à un poste de saisonnier. Le nombre de places est limité.

Financement BAFA

En partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales, la commune de Zuydcoote, dans le cadre de son Contrat Enfance Jeunesse, propose pour 2026 de financer votre BAFA (base et perfectionnement).

Pour candidater au tirage au sort, merci d'envoyer une lettre de motivation auprès de la mairie de Zuydcoote.

Visites Guidées Nature et Patrimoine 2025

Les Guides Nature et Patrimoine Volontaires de l'ADEELI – CPIE Flandre Maritime propose cette année encore, plus de 80 visites guidées et animations gratuites sur les espaces naturels du Nord et du Pas-de-Calais.

Pour Zuydcoote, ce sera 27 visites de proposées de Mars à Octobre autour de différents thèmes nature, histoire, culture, végétaux, oiseaux, etc...

Certaines visites sont également accessibles aux personnes à mobilité réduite et aux personnes malentendantes.



FLANDRE MARITIME

29 mars : Dune d'artistes – Dune Dewulf

Sur inscription. De 15h à 17h. Balade de 3km pour les familles. Inscription : karine.gnpv@cpieflandremaritime.fr

5 avril : Plantes médicinales et comestibles pour bienentendants et malentendants

Sur inscription. De 15h à 17h. Balade de 3km. Tout public. Inscription : karine.gnpv@cpieflandremaritime.fr

27 avril : Patrimoine naturel de la Dune Dewulf

Sur inscription. De 10h à 12h. Tout public. Inscription : philippe.gnpv@cpieflandremaritime.fr

2 mai : Zuydcoote et ses rendez-vous avec l'histoire Partie 1

Sans inscription. De 14h30 à 17h. Balade de 3km. Tout public.

10 mai : Zuydcoote et ses rendez-vous avec l'histoire Partie 1

Sans inscription. De 14h30 à 17h (+30 minutes en option). Balade de 4,5km. Tout public.

17 mai : Patrimoine naturel de la Dune Dewulf

Sur inscription. De 10h à 12h. Tout public. Inscription : philippe.gnpv@cpieflandremaritime.fr

18 mai : La réserve naturelle nationale de la Dune Marchand fête ses 50 ans !

Sur inscription. De 10h à 12h. Tout public. Inscription : vgdm.cpie@gmail.com

31 mai : Découverte de l'épave du Crested Eagle et des coquillages à Zuydcoote

Sans réservation. De 09h30 à 12h00. Tout public. Plus d'informations : www.cpieflandremaritime.fr

Le CPIE Flandre Maritime et l'Institut Flamand de la Mer

Samedi 22 Mars 2025 | Le grand comptage des coquillages

PARTICIPEZ À UN INVENTAIRE SCIENTIFIQUE LUDIQUE ET CONVIVAL À L'ÉCHELLE EUROPÉENNE

- Base Nautique du Sémaphore
155 Rue de Valenciennes - 59125 Zuydcoote
- Maison de la Plage
726 Boulevard Tryström - 59495 Leffrinckoucke

Participation libre et gratuite de 9h à 16h

VLIZ, Leffrinckoucke, Dunkerque Grand Littoral, Région Hauts-de-France, CPIE Flandre Maritime, Nord, Flandre Maritime + D'INFOS



VOEUX DU MAIRE ET DU CONSEIL MUNICIPAL

Dimanche 26 janvier, Madame le Maire et l'ensemble des conseillers municipaux ont invité les Zuydcootois lors de la traditionnelle cérémonie des vœux. Ce fut l'occasion de dresser le bilan de l'année écoulée et de présenter les projets pour 2025.



POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE

Le 25 février a eu lieu la pose de la première pierre du futur magasin ALDI. Celui-ci sera inauguré le 8 avril pour une ouverture au public le 9 avril.





CARNAVAL ENFANTIN

Le 7 février s'est déroulé le carnaval enfantin. Le Tambour-Major Co'Gnac II, sa cantinière et ses musiciens ont escorté les enfants de l'école jusqu'à la salle Robert Merle, en passant par le parvis de la Mairie et la place de la Gare. Merci à Co'Gnac II, sa cantinière et ses musiciens, aux enseignantes, aux accompagnants et parents d'élèves, à La Cabane aux délices, aux associations Zuydcoote Animations, Judcoot'Lussen et APEEZ.



CARNAVAL DE ZUYDCOOTE

Le 15 février, les festivités du Carnaval ont eu lieu à Zuydcoote ! Les célébrations ont débuté avec le repas d'avant-bande avant que la bande de Zuydcoote ne soit dirigée par notre tambour-major Côté-Gnac II et ses musiciens, les carnavaloux ont profité de moments de repos le long du parcours grâce aux chapelles de Cap sur la Forme et du Galion.

Cap sur la Forme

Début décembre 2024, l'association « Cap sur la Forme » a tenu son assemblée générale salle Robert Merle. Au cours de celle-ci, devant les membres adhérents, la présidente Doriane SUZAN est revenue sur les 35 années d'existence du club en présence de : Florence VANHILLE, Maire, Paul CHRISTOPHE, Ministre des solidarités, de l'autonomie et de l'égalité entre les femmes et les hommes de France. Pierre-Marie LIBERT, président de l'US Leffringkoughe Jogging et du Challenge des Dunes de Flandre, Jean-François BACKELANDT, président du semi-marathon du Carnaval de Dunkerque, Eric BEYS, Président de l'Olympique Grande-Synthe Athlétisme, Frédéric LIBERT, Trésorier de la Rouge Flamande de Bergues, Alain BOREZ et Philippe REGNIER représentant l'Union Sportive Dunkerque Athlétisme, Guillaume BETHLEEM, Président des Optimistes. Ainsi que les nombreux élus de la commune et les partenaires.

La présidente n'a pas manqué d'évoquer la création de l'association sous l'impulsion de Gérard COURMONT



puis les différents présidents qui ont dirigé le club jusqu'à nos jours. Elle a rappelé les actions réalisées en 2024 puis les projets pour 2025. Elle a rappelé l'importance primordiale de l'action des bénévoles dans les nombreuses activités réalisées tout au long de l'année. Deux bénévoles particulièrement méritants, Marie-Françoise CORDIER et Daniel CAILLE ont été mis à l'honneur. Ainsi, c'est grâce aux bénévoles que le trésorier Alain VERHAEGHE, a pu, par les chiffres présentés, souligner la bonne santé financière de l'Association. Alain SUZAN a présenté les activités de la section marche tandis que Marie-Pierre LOPEZ est revenue

sur la sortie Club de cette année en région Champagne.

Après le pot de l'amitié, la soirée s'est poursuivie par le banquet d'anniversaire des adhérents. Pour rappel, la section course à pied et la section marche fonctionnent toute l'année.

Retrouvez l'association lors des Boucles Zuydcootoises le 24 mai 2025 et la Cap Rando Littoral le 9 novembre 2025.

Cap sur la Forme
06 85 50 26 99
<http://capsurlaforme.free.fr>

Visites des épaves

Cette année encore, de mars à octobre, vous avez l'opportunité de participer aux visites des épaves de la plage de Zuydcoote. Lors des grandes marées, la plage dévoile ses épaves, témoins silencieux d'un passé agité. Ces fragments d'histoire, devenus refuges pour une étonnante diversité d'être vivants, invitent à explorer un patrimoine mêlant mémoire et vie sauvage.

Rendez-vous au Point Info Tourisme, rue de Wattrelos à Zuydcoote. Sans réservations nécessaire.

Renseignements au 06 09 90 27 48

Les épaves de la plage de Zuydcoote

Lors des grandes marées, les épaves de la plage se dévoilent. Vestiges d'un passé mouvementé, elles sont aussi importantes pour de nombreux êtres vivants qui les peuplent. Découvrons cette richesse historique et faunistique. N'oubliez pas vos bottes ! Sans inscription, RDV au point infos rue de Wattrelos front de mer de Zuydcoote. Renseignements : 06 09 90 27 48

Lundi 31 mars 2025	RDV 9h00
Mardi 29 avril 2025	RDV 8h30
Samedi 26 juillet 2025	RDV 8h30
Mardi 12 août 2025	RDV 9h00
Mercredi 10 sept 2025	RDV 9h00
Jeudi 9 octobre 2025	RDV 8h30

ZUYD COOTE

EN ROUTE POUR LES VACANCES 2025

SÉJOURS ADOS

La municipalité de Zuydcoote renouvelle les séjours vacances destinés aux enfants âgés de 11 ans révolus, jusqu'à 17 ans, résidant dans la commune ou étant petit-enfant de résidents. Deux organismes ont été sélectionnés pour ces séjours :

1. **La base de plein air et nature située à Morbecque** (baseduparc.eedf.fr)
2. **L'ADAV** (adav-vacances.com)

Les détails concernant les tranches d'âge admissibles et les frais de participation sont présentés ci-dessous. Le nombre total de séjours disponibles dépendra du budget alloué par la commune ainsi que les conditions de notre contrat avec la Caisse d'Allocations Familiales, et sera ajusté au fur et à mesure des inscriptions.

Comment s'inscrire ?

Les inscriptions se feront par dépôt d'un dossier en Mairie de Zuydcoote entre le 24 mars 2025 et le 28 mars 2025, dossier disponible en mairie et sur notre site internet (zuydcoote.fr). Un **justificatif d'âge** (CNI, passeport ou livret de famille), un **justificatif de domicile** (facture EDF, téléphone, etc.) ainsi qu'un **justificatif de filiation** (livret de famille, acte de naissance) seront demandés.

Règlement des séjours :

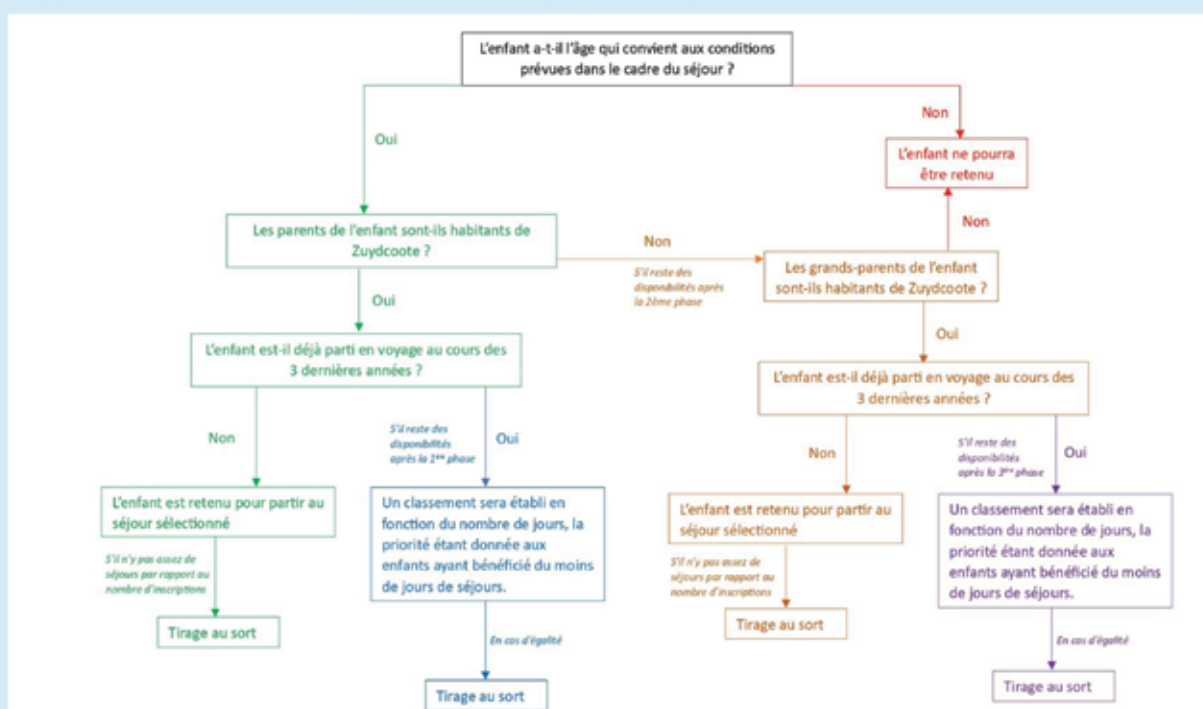
La commune de Zuydcoote organise chaque année, l'accompagnement financier d'un certain nombre de séjours. Cette opération est également qualifiée de « séjours ados ».

De fait, le conseil municipal prévoit la programmation d'un certain nombre de séjours en partenariat avec la base EEDF du Parc Morbecque et l'A.D.A.V Vacances & Voyages dont le reste à charge pour les familles est fixé par délibération de l'assemblée.

Le nombre de places à ces séjours étant limité à 210 nuitées maximum, il est nécessaire de procéder à une priorisation des demandes selon les critères définis ci-dessous.

Les critères sont découpés par phase matérialisée de couleur différente et qui se succèdent comme suit :

1. Phase de sélection n°1
2. Phase de sélection n°2
3. Phase de sélection n°3
4. Phase de sélection n°4





DÉCOUVERTE DU CHEVAL

11/12
ANS

Quand ? Du 06 au 11 juillet 2025 ou du 10 au 15 août 2025

Où ? Morbecque (Nord)

Combien ? Forfait total : 451 € Coût famille : 114 €

Durée : 6 jours

Envie de découvrir l'équitation ? Ce séjour est fait pour toi ! Débutant ou initié, viens passer un moment privilégié avec le cheval afin d'acquérir ou approfondir la pratique de l'équitation. Le séjour se compose de trois parties : l'équitation, s'occuper de son cheval (brossage, pansage, jeux, balades et découverte de la voltige) et la vie en collectivité à la base du parc (activités sportives et manuelles).



11/12
ANS

IMMERSION NATURE

Quand ? Du 10 août au 15 août 2025

Où ? Morbecque (Nord)

Combien ? Forfait total : 451 € Coût famille : 114 €

Durée : 6 jours



Pars à l'aventure en pleine nature ! Construis ta propre cabane comme un véritable explorateur et termine la journée sous un ciel étoilé lors d'une soirée magique. Oriente-toi grâce à ta boussole à travers des défis captivants, découvre les secrets de la pêche ou de l'observation de la faune locale. Pour une dose d'adrénaline, envoie-toi sur un parcours aventure et une tyrolienne inoubliable. Repars fier de ton diplôme de jeune explorateur. Rejoins-nous pour une aventure nature inoubliable !



SPORTS ET ITINÉRANCE

12/14
ANS

Quand ? Du 13 juillet au 25 juillet 2025

Où ? Morbecque (Nord)

Combien ? Forfait total : 905 € Coût famille : 677 €

Durée : 13 jours

Cap sur l'aventure à travers les magnifiques paysages du nord de la France. Exploration des sentiers pittoresques, étapes dans des villages charmants et campements en bivouac, à la ferme ou en camping et pourquoi pas même tenter l'aventure d'une nuit à la belle étoile ? Challenges sportifs, grands jeux, tir à l'arc, baby-foot géant, Archery Tag, kin-ball, veillées à thème, etc. Tout est prévu pour que tu prennes un maximum de plaisir !

11/12
ANS

ENTRE TERRE ET MER

Quand ? Du 19 juillet au 1er août 2025 ou du 3 au 16 août 2025 ou du 14 au 27 août 2025

Où ? La Rochelle (Charente-Maritime)

Combien ? Forfait total : 1095 € Coût famille : 276 €

Durée : 14 jours



Hébergés dans un magnifique centre de vacances entièrement réservé à l'ADAV, à 15 minutes à pied du centre historique de La Rochelle, 200 mètres du canal de Rompsay et à 10 minutes en bus de la plage des minimes, le centre est entouré d'espaces verts, parfait pour se reposer après avoir visité des endroits tels que l'île de Ré, l'île d'Aix et La Rochelle ou encore d'avoir profité du Puy du Fou ou du parc aventure Week'n Go, de l'aquarium, du centre aquatique...



BELLA ITALIA

13/17
ANS

Quand ? Du 05 au 18 juillet 2025 ou du 3 au 16 août 2025

Où ? Cesenatico (Italie - 100km de Bologne et 30km de Saint-Marin)

Combien ? Forfait total : 1310 € Coût famille : 330 €

Durée : 14 jours

Situé sur les rives de l'Adriatique entre Ravenne et Rimini, Cesenatico est un ancien village de pêcheurs. Au programme : activités culturelles et sportives : excursion à Venise, journées au park Mirabilandia, au parc aquatique Aquamirabilandia et à Atlantica Parc. Vous pourrez également profiter de la plage privée, ainsi que des terrains de football, de basketball et de beach volley.



13/17
ANS

SOUS LE SOLEIL CATALAN

Quand ? Du 19 juillet au 1er août 2025

Où ? Cambrils (Espagne - 115 km au sud de Barcelone)

Combien ? Forfait total : 1295 € Coût famille : 324 €

Durée : 14 jours



Les jeunes seront logés dans un centre avec piscine à 500m d'une belle plage de sable fin, dans la station balnéaire de Cambrils. Au programme : 2 journées à PortAventura, visite de Barcelone, jet ski, kayak, wibit, banane bus et participation aux festivités locales et découverte de la culture espagnole ! Des salles d'activités et des terrains de football, basketball et volley-ball seront à disposition.

Horaires des marées / Dunkerque

Calculé par le SHOM (Service Hydrographique et Océographique de la Marine)

MARS 2025							nord				Heure légale			
Date	Pleines mers						Basses mers							
	Heure h mn	haut. m	Coef	Heure h mn	haut. m	Coef	Heure h mn	haut. m	Heure h mn	haut. m	Heure h mn	haut. m		
1 S	13 48	6,15	108	01 24	5,97	104	20 43	0,51	08 27	0,28				
2 D	14 26	6,17	111	01 59	6,09	110	21 23	0,50	09 07	0,19				
3 L	15 06	6,10	107	02 36	6,15	109	22 02	0,56	09 48	0,20				
4 M	15 48	5,95	96	03 16	6,12	102	22 42	0,70	10 28	0,33				
5 M	16 35	5,68	80	04 00	5,99	89	23 24	0,93	11 09	0,59				
6 J	17 31	5,30	62	04 51	5,83	72	--	--	11 56	0,95				
7 V	18 40	4,87	45	05 53	5,32	53	00 15	1,25	12 58	1,38				
8 S	20 13	4,57	36	07 13	4,91	39	01 26	1,57	14 23	1,69				
9 D	21 49	4,67	41	08 58	4,76	37	02 58	1,71	16 01	1,70				
10 L	22 59	4,98	54	10 24	4,99	47	04 34	1,52	17 19	1,43				
11 M	23 49	5,30	68	11 25	5,31	61	05 42	1,14	18 11	1,15				
12 M	--	--	--	12 09	5,56	73	06 31	0,82	18 52	0,97				
13 J	00 26	5,54	78	12 44	5,72	82	07 11	0,63	19 28	0,86				
14 V	00 56	5,71	85	13 15	5,82	88	07 47	0,54	20 00	0,80				
15 S	01 26	5,82	89	13 47	5,86	90	08 18	0,51	20 30	0,76				
16 D	01 55	5,87	90	14 13	5,86	89	08 48	0,52	20 59	0,75				
17 L	02 22	5,86	88	14 40	5,81	86	09 17	0,57	21 28	0,79				
18 M	02 48	5,82	83	15 06	5,73	79	09 45	0,68	21 54	0,88				
19 M	03 16	5,72	75	15 33	5,58	70	10 11	0,82	22 20	1,02				
20 J	03 44	5,55	65	16 01	5,36	59	10 38	1,02	22 49	1,22				
21 V	04 13	5,30	53	16 34	5,05	47	11 12	1,28	23 27	1,48				
22 S	04 53	4,95	41	17 27	4,65	35	11 57	1,61	--	--				
23 D	06 15	4,55	29	19 11	4,35	26	13 07	1,90	00 22	1,77				
24 L	08 00	4,42	26	20 46	4,38	29	14 43	1,96	01 46	1,96				
25 M	09 33	4,67	36	22 08	4,74	44	16 18	1,69	03 27	1,83				
26 M	10 39	5,13	54	23 03	5,18	63	17 26	1,27	04 53	1,42				
27 J	11 27	5,56	73	23 41	5,54	82	18 15	0,92	05 51	0,96				
28 V	12 07	5,87	90	--	--	--	18 57	0,69	06 38	0,60				
29 S	12 43	6,07	104	00 18	5,83	97	19 37	0,55	07 20	0,36				
30 D	14 20	6,18	112	01 54	6,04	109	21 17	0,47	09 01	0,22				
31 L	15 00	6,19	114	02 31	6,19	114	21 58	0,44	09 42	0,17				

AVRIL 2025							nord				Heure légale			
Date	Pleines mers						Basses mers							
	Heure h mn	haut. m	Coef	Heure h mn	haut. m	Coef	Heure h mn	haut. m	Heure h mn	haut. m	Heure h mn	haut. m		
1 M	15 42	6,10	107	03 11	6,24	111	22 39	0,49	10 23	0,22				
2 M	16 26	5,90	95	03 55	6,19	102	23 21	0,63	11 05	0,40				
3 J	17 16	5,59	77	04 42	6,00	87	--	--	11 49	0,71				
4 V	18 15	5,19	58	05 36	5,66	68	00 06	0,88	12 39	1,12				
5 S	19 25	4,77	42	06 42	5,23	50	01 00	1,21	13 44	1,53				
6 D	20 59	4,53	35	08 02	4,83	37	02 13	1,52	15 12	1,79				
7 L	22 28	4,66	42	09 47	4,75	37	03 46	1,61	16 44	1,72				
8 M	23 32	4,97	54	11 05	4,98	47	05 14	1,40	17 55	1,45				
9 M	--	--	--	12 00	5,26	59	06 18	1,07	18 45	1,18				
10 J	00 18	5,26	65	12 41	5,49	70	07 05	0,82	19 25	1,01				
11 V	00 53	5,49	74	13 14	5,64	78	07 43	0,69	19 58	0,91				
12 S	01 25	5,65	81	13 45	5,73	83	08 16	0,65	20 28	0,84				
13 D	01 56	5,74	84	14 12	5,77	85	08 45	0,64	20 58	0,79				
14 L	02 24	5,79	85	14 41	5,78	85	09 15	0,65	21 28	0,77				
15 M	02 51	5,80	84	15 06	5,76	82	09 45	0,69	21 58	0,80				
16 M	03 18	5,77	80	15 34	5,69	77	10 14	0,78	22 27	0,88				
17 J	03 47	5,68	73	16 03	5,55	69	10 42	0,91	22 55	1,00				
18 V	04 17	5,51	65	16 34	5,34	60	11 12	1,09	23 28	1,16				
19 S	04 50	5,28	54	17 10	5,06	49	11 49	1,31	--	--				
20 D	05 35	4,98	44	18 08	4,72	39	12 37	1,57	00 09	1,37				
21 L	07 01	4,69	34	19 44	4,49	32	13 45	1,79	01 05	1,59				
22 M	08 28	4,62	32	21 06	4,52	35	15 10	1,81	02 21	1,71				
23 M	09 53	4,83	41	22 27	4,82	48	16 38	1,58	03 50	1,60				
24 J	11 01	5,22	57	23 22	5,21	65	17 47	1,23	05 13	1,25				
25 V	11 51	5,59	74	--	--	--	18 40	0,93	06 15	0,87				
26 S	12 33	5,86	90	00 05	5,56	82	19 26	0,73	07 05	0,57				
27 D	13 12	6,03	101	00 45	5,85	96	20 09	0,61	07 50	0,40				
28 L	13 53	6,10	108	01 24	6,06	105	20 52	0,52	08 34	0,31				
29 M	14 36	6,09	107	02 06	6,18	108	21 35	0,48	09 18	0,31				
30 M	15 23	5,98	101	02 51	6,20	105	22 20	0,51	10 02	0,41				

JE JETTE MOINS
Je répare

JE PRENDS RDV PAR TÉLÉPHONE APRÈS DU REPAIR CAFÉ CONCERNÉ POUR M'INSCRIRE AVANT DE ME DÉPLACER

Les Repair Cafés du Dunkerquois de Janvier à Juillet 2025

ÉCONOMIQUE · ÉCOLOGIQUE
FORMATEUR · CONVIVAL

ECO SAGNIAN
Dunkerque Local

BOURBOURG

ESPACE PIERRE DE COUBERTIN

► Dernier jeudi de chaque mois de 18h00 à 19h00

► Y'y va en bus !

Avenue François Mitterrand - Bourbourg
Tel. 03 28 65 94 80
katie@ecocafes.com

Désolé, les Repair Cafés ne sont pas accessibles à l'étranger.

BRAY-DUNES

SALLE DAME BLANCHE

► 2^e mercredi de chaque mois de 17h30 à 19h30

► Y'y va en bus !

Mairie de Bray-Dunes
Place des 3 Fusillés
Tel. 03 28 58 82 82
ecocaf@braydunes.fr

LES REPAIR CAFÉS SONT ACCESSIBLES À TOUS !

Le repair café est un lieu où se réunissent des bénévoles qui vous aident à réparer gratuitement n'importe quel objet cassé, abîmé ou en panne.

Les objectifs de cette démarche alternative visent à réduire les déchets, réemployer, aider les ménages en difficulté et renforcer les liens sociaux.

DUNKERQUE

HALLE AUX SUCRES

► 2^e jeudi de chaque mois de 17h00 à 19h00

► Y'y va en bus !

0003 route du qual Feytaert 5
Môle 1 - Dunkerque - Site 1 et 2
Tel. 03 85 05 99 07
www.ecocafes.com

LEFFRINCOUCKE

ATELIER 374

► 2^e mercredi de chaque mois de 18h00 à 20h00

► Y'y va en bus !

374 rue du Général Cailleux
Leffrincoque
Tel. 03 28 69 53 77

Etat civil

PACS

25/01/25 - Tony DECOSTER et Eva RETAILLEAU-MORILLE

DECES

9/01/25 - Thérèse VERMERSCH veuve VANDAMME (94 ans)
22/01/25 - Marcel MARTEEL (87 ans)

NAISSANCE

11/02/25 - Rachel DEVYNCK
Fille de Thibault DEVYNCK et de Laura DAEYE

Listes «Ensemble pour Zuydcoote» «Un autre chemin pour Zuydcoote/ Notre village en transition»

Une fois n'est pas coutume, l'expression libre de cette gazette de mars 2025 sera commune aux 2 listes représentées au Conseil Municipal.

De fait, nous avons souhaité nous attacher à répondre à une question que nombre d'entre vous se posent et nous posent depuis plusieurs années et notamment depuis la décision du conseil municipal de la commune de Bray-Dunes de majorer la taxe d'habitation sur les résidences secondaires.

Avant toute chose, il est à savoir que depuis la réforme portant la suppression de la taxe d'habitation, les communes ne délibèrent chaque année que sur les taux de taxe foncière et de taxe d'habitation sur les résidences secondaires. Ces taux sont ensuite multipliés à une valeur définis par les services fiscaux (valeur locative cadastrale) afin de déterminer le montant des impôts fonciers à payer pour chaque propriété foncière.

Il est également à préciser que

pour ce qui concerne la commune de Zuydcoote, cela fait maintenant 14 ans que le conseil municipal n'a pas augmenté les taux d'imposition. En effet, malgré un contexte financier complexe, et là où d'autres n'hésitent pas à utiliser les impôts comme variable d'ajustement pour boucler leur budget, à Zuydcoote, a été privilégié le choix de mener un travail de rationalisation des dépenses de fonctionnement de la collectivité (Voir Page 6/7 de la présente Gazette) plutôt que de faire peser sur les propriétaires Zuydcootois une augmentation d'impôts locaux. Et c'est là que certains d'entre vous pourraient s'interroger sur les raisons qui nous poussent à ne pas proposer une augmentation de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THRS).

Tout d'abord, il n'y a uniquement que 2 moyens d'augmenter la THRS :
-L'augmentation du taux d'imposition dans des proportions prévues à l'article 1636 B sexies du Code Général des Impôts (sur laquelle nous nous attarderons par la suite),

- Majorer la taxe dans une propor-

tion comprise entre 5 et 60% du montant. Toutefois, pour pouvoir majorer cette taxe, il convient que la commune soit reconnue en « Zone tendue », c'est-à-dire qu'elles présentent une proportion élevée de logements affectés à l'habitation non-principale. Si cette majoration a été permise à Bray-Dunes considérant que seuls un peu plus de 40% des logements de la commune sont des résidences principales, elle ne l'est pas à Zuydcoote où près de 85% des logements sont des résidences principales (10% de résidences secondaires).

Pour revenir sur la possibilité d'augmenter le taux de la Taxe d'Habitation sur les Résidences Secondaires, il est à noter que le Code Général des Impôts, nous impose d'augmenter le taux de Taxe Foncière dans les mêmes proportions.

Dans ces conditions, nous avons fait le choix de ne pas augmenter le taux de la taxe foncière qui impacte 85% des logements de Zuydcoote dans le seul objectif d'augmenter le taux de taxe d'habitation sur les résidences secondaires.



UN NOUVEL EXAMEN OBLIGATOIRE POUR L'ENFANT DE 6 ANS



Un bilan du développement de l'enfant de 6 ans :

Le médecin vérifie notamment le poids de l'enfant, sa taille, sa respiration, ses dents, sa vision, son audition, son sommeil, le temps passé sur les écrans, son activité physique, ses vaccins, son développement (langage, vie en société, autonomie...).

Le saviez-vous ?

Au total, 20 examens de suivi médical obligatoires de la naissance à 16 ans sont pris en charge à 100 % par l'Assurance Maladie.

La nouvelle version du carnet de santé de l'enfant de 2025, qui est donné le plus souvent à la maternité à la naissance de l'enfant, intègre ce nouvel examen.

Plus d'infos sur :

<https://sante.gouv.fr/prevention-en-sante/sante-des-populations/enfants/carnet-de-sante>



1943

La vieille Tour carrée

Lorsqu'on dépassait le passage à niveau, pour gagner la plage, on trouvait sur la gauche, une grosse tour carrée, bâtie sur le sable, il s'agissait là d'un monument abandonné et dont on essayait de définir à quel genre de bâtisse il avait pu appartenir.

Ancien beffroi ? Ancien donjon ? Non, cette Tour, dont les ogives étaient encore visibles, ornées sur les faces intérieures de débris de chapiteaux, faisait partie de l'ancienne église de Zuydcoote. Les historiens nous apprennent qu'en 1342, après une longue période de guerre civile, la comtesse Yolande de Bar prit possession des domaines de son père : Robert de Cassel. Parmi ceux-ci se trouvait Zuydcoote.

Yolande de Bar ayant constaté que l'église Saint Pierre, qui existait alors, était devenue trop petite pour les besoins de Zuydcoote, songea à la remplacer par une église nouvelle, de style gothique. Ce sanctuaire fut placé sous le patronage de Saint Nicolas, évêque de Myre en Lycie. Ses nefs s'étendaient de l'Ouest à l'Est, côté où était placé le maître autel. Du centre des constructions émergeait un clocher ayant 20 mètres de hauteur, sans sa flèche. Chaque face avait 8 mètres environ de longueur à sa base. On passait sous sa voûte pour communiquer dans toutes les parties de l'église, qui avait la forme d'une croix latine.

De Bertrand nous apprend comment sombra si on peut dire, la belle

église St Nicolas. « Dans la nuit du 31 décembre 1776 au 1^{er} janvier 1777, écrit-il, une violente tempête éclata sur la côte. »

« Le vent fut d'une telle impétuosité qu'il souleva le sable des dunes et en couvrit une partie du bourg. Une pluie abondante ajouta encore à l'horreur de cette nuit. » Nulle part il n'existait de sécurité. D'un instant à l'autre on s'attendait à voir la tour de l'église s'écrouler ; déjà les vitraux, les ardoises, des portions de maçonnerie avaient volé en éclats. Personne ne périt dans ce désastre, grâce aux secours de tout genre qui furent portés à temps.

Alors, nous expliquent les historiens, dans les premiers temps l'église resta inondée. Chaque jour elle menaçait ruine, par l'immense quantité de sable amoncelé autour d'elle. Sa démolition dut être décidée en juin 1779. On laissa la tour et, en 1803, par suite de l'envahissement continu des sables, sous la violence des vents, on pouvait dire avec raison : « de l'ancienne tour de Zuydcoote, on n'aperçoit plus aujourd'hui que le sommet de la flèche et bientôt elle sera totalement ensevelie. »

En effet, depuis la démolition de l'ancienne église, les sables s'étaient tellement accumulés qu'ils formaient des dunes fort élevées qui allaient engloutir la tour complètement. C'est alors, en 1803, que l'on abattit la flèche, ne laissant que le corps même de la grosse tour carrée.



Après l'acquisition par le ministère de la marine en 1860-61, la Tour fut rehaussée trois étages pour la rendre visible de la mer et y établir un poste de signalisation maritime.

En 1902, suite à la construction du Sanatorium, il est décidé du transfert du sémaphore en front de mer. Le terrain sera donné gracieusement par M. Vancauwenbergh, pour y construire un nouveau bâtiment. La Tour fut désaffectée quelques années plus tard, mais en 1914-1918, un post de guet reprit possession de la Tour.

Le 18 juin 1943, les Allemands la firent disparaître : une charge de dynamite eut raison de la bâtisse.

Nous vous rappelons que vous trouverez toutes les infos de la commune en vous connectant :
 Sur le site de la commune : www.zuydcoote.fr - Sur le facebook : <https://www.facebook.com/Zuydcoote59123/>
 Ou en téléchargeant l'application : Mymairie-Zuydcoote